

Démarche : Démarches relatives à l'autorisation d'enseignement de la conduite automobile et de la sécurité routière - Préfecture de police

Organisme : Service des Titres et des relations usager - Centre départemental des droits à conduire

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

L'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur nécessite d'être titulaire d'une carte d'autorisation d'enseigner.

La demande est effectuée auprès des services de la préfecture du lieu de résidence ou, en l'absence de résidence en France, du département dans lequel se déroulera l'enseignement. La carte d'autorisation d'enseigner est délivrée pour une durée de 5 ans, sous réserve de la validité de la visite médicale.

Il convient d'en demander le renouvellement 2 mois avant la fin de sa validité, et après avoir présenté un examen médical d'aptitude à la conduite auprès d'un médecin consultant en cabinet agréé par le préfet de Police.

Cette procédure est destinée aux usagers qui souhaitent obtenir une autorisation d'enseigner, la renouveler ou étendre les catégories d'enseignement.

Autorisation d'enseigner, ma demande concerne

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Une première demande
- ☐ Un renouvellement
- ☐ Une extension de catégorie

Renseignements concernant le demandeur

Nom de naissance

Nom d'usage

Prénom

Démarches relatives à l'autorisation d'enseignement de la conduite automobile et de la sécurité

Date de naissance

Nationalité

Téléphone

Courriel

Renseignements concernant la filiation (nécessaire pour établir le B2)

Nom du père

Prénom du père

Nom de naissance de la mère

Prénom de la mère

Renseignements relatifs à l'enseignement

Numéro du titre

Date de délivrance

Autorité ayant délivré le titre

Catégories obtenues

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ AAC

☐ B

☐ A

☐ A1

☐ A2

☐ AM

☐ C-C1

Démarches relatives à l'autorisation d'enseignement de la conduite automobile et de la sécurité

☐ D-D1

☐ BE-B96

☐ CE-C1E

☐ DE-D1E

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie recto du permis de conduire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie verso du permis de conduire

Quelle(s) catégorie(s) souhaitez-vous enseigner ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ AAC

☐ B

☐ A

☐ A1

☐ A2

☐ AM

☐ C-C1

☐ D-D1

☐ BE-B96

☐ CE-C1E

☐ DE-D1E

Diplôme

Diplôme obtenu

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ BEPECASER

☐ CAPP

☐ CAPEC

☐ BMPI

☐ Titre professionnel

Date d'obtention du diplôme

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du diplôme obtenu

Diplôme obtenu

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Démarches relatives à l'autorisation d'enseignement de la conduite automobile et de la sécurité

☐ BEPECASER

☐ CAPP

☐ CAPEC

☐ BMPI

☐ Titre professionnel

Date d'obtention du diplôme

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du diplôme obtenu

Diplôme obtenu

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ BEPECASER

☐ CAPP

☐ CAPEC

☐ BMPI

☐ Titre professionnel

Date d'obtention du diplôme

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du diplôme obtenu

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie recto de votre carte d'enseignant

Dans le cas d'un renouvellement ou d'une demande d'extension de catégorie

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie verso de votre carte d'enseignant

Dans le cas d'un renouvellement ou d'une demande d'extension de catégorie

Nom de l'employeur

Adresse de l'employeur

Liste des pièces justificatives

Démarches relatives à l'autorisation d'enseignement de la conduite automobile et de la sécurité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Un justificatif d'identité recto

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Un justificatif d'identité verso

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Une photo d'identité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Certificat médical

certificat médical en cours de validité (mois de deux ans) établi par un médecin agréé par le Préfet de Police, attestant que les conditions d'aptitude physique mentionnées à l'article R.212-2 du code de la route sont remplies.

Vous pouvez suivre ce lien : <https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/14880>

Documents complémentaires

Précision(s) que vous souhaiteriez communiquer au Centre départemental des droits à conduire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document(s) que vous souhaiteriez mettre à disposition du Centre départemental des droits à conduire